

17-F29 - Ski de fond à Névache (Hautes-Alpes) 11 - 12 mars 2017

Organisateur : Emmanuel K.

Contact possible avec eux via le KiFaiKoi sur le site Web. Pour la définition des niveaux, se reporter au site Web.

PROGRAMME

Venez visitez le domaine nordique de Névache pour cette destination facilement accessible sur un week-end.



Source : nevache-tourisme.fr

Environ 80 km de pistes au pied des montagnes et aux caractères assez différents : pistes sur le plateau, au soleil et relativement plates; montées au col de l'échelle ou en Haute Vallée ou encore pistes noires sur les pentes boisées de la montagne.

Nous serons logés en demi-pension dans un gîte fort sympathique à Névache - Ville basse. Un dortoir de 8 nous a été réservé à cet effet, les draps sont fournis.

Le transport est libre mais les trains suivants sont recommandés, chacun doit acheter son billet de train aller / retour :

Aller : Paris Austerlitz 10 mars 2017 à 21h22 → Briançon 11 mars 2017 à 8h30

Retour : Oulx 12 mars 2017 à 17h16 → Paris Gare de Lyon 12 mars 2017 à 22h31 (TGV 9248)

EQUIPEMENT

Il est conseillé d'avoir son matériel, **mais il sera possible d'en louer sur place** à quelques centaines de mètres du gîte.

Équipement complet de ski de fond : bonnet, gants, lunettes, coupe-vent, sous-vêtements chauds et petit sac à dos.

PARTICIPATION AUX FRAIS

74 €.

Ne sont pas compris : le transport, le forfait ski et location de matériel, les repas du samedi matin et dimanche soir.

INSCRIPTION

En ligne ou en passant au Club pendant les heures d'ouverture.

Vous devez être membre du Club Alpin d'Ile-de-France ou du CIHM (maximum deux sorties par an pour les adhérents du CAF-CIHM).

Seules les sorties « découverte » sont accessibles aux non adhérents en souscrivant une carte

découverte pour les 2 jours d'activité, auprès du secrétariat du Club (10 €).

ANNULATION

Vous pouvez souscrire une assurance annulation lors de votre inscription qui vous couvre au cas où vous soyez obligé d'annuler votre sortie. Voir lors de l'inscription ainsi que les conditions de remboursement et les motifs couverts. Franchise de 30 €.

INFOS NEIGE

En cas de manque de neige, nous ne pourrions sans doute pas annuler la sortie, les engagements financiers étant trop importants. Vous pourrez alors pratiquer sur place, librement, une activité alternative : randonnée pédestre, raquettes à neige, vélo, marche nordique ou autre.